



Rivière-Ouelle



GUIDE DU PARENT

Camp de jour 2020

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
INFORMATION GÉNÉRALE.....	2
DISTANCIATION PHYSIQUE.....	2
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES.....	3
LIMITATION DES CONTACTS PHYSIQUES.....	3
MESURES D'HYGIÈNE.....	3
PROCÉDURE EN CAS DE SYMPTÔMES.....	4
CONCLUSION.....	5

INTRODUCTION

La Municipalité de Rivière-Ouelle est heureuse d'offrir aux Rivelois et Riveleises un service de Camp de jour pour l'été 2020.

Ce guide regroupe les différentes mesures du guide de relance des camps de jour diffusé par l'ACQ (Association des camps du Québec). Vous devez vous attendre à un camp de jour très différent des années passées. De plus, le nombre de place est limité et, advenant le cas d'un trop grand nombre d'inscription, une priorité sera donnée aux parents qui ont répondu positivement au sondage.

Il est essentiel de lire ce document pour connaître le déroulement du camp de jour en temps de pandémie. Une clause d'acceptation du risque a d'ailleurs été ajoutée au formulaire d'inscription. Ce présent guide regroupe les mesures mises en place autour des 4 directives principales de la Santé publique soit la distanciation physique, les activités extérieures, la limitation des contacts physiques et les mesures d'hygiène.

INFORMATION GÉNÉRALE

Voici les modifications qui seront apportées au camp de jour version 2020.

Horaire de 8 h 30 à 16 h 30 ;

- Aucun camp de jour le vendredi après-midi, les enfants doivent quitter pour 13 h ;
- Aucun service de garde ;
- Le Camp de jour aura lieu surtout à l'extérieur ou à la salle du Tricentenaire en cas de pluie ;
- Aucune utilisation de micro-onde ou de réfrigérateur il faut donc prévoir un dîner froid et une glacière.

DISTANCIATION PHYSIQUE

En tout temps, les animateurs, les parents et les enfants doivent respecter une distance de 2 mètres. S'il est impossible pour l'animateur de respecter une telle distance il devra alors porter l'équipement sanitaire requis. L'enfant devra aussi porter un masque.

Aucun parent n'est admis dans les locaux du Camp de jour. Votre enfant devra rentrer seul dans l'établissement et appliquer les mesures d'hygiène requises. Pour le retour, vous devez vous présenter en avant de la porte à l'extérieur de l'établissement, l'animateur appellera alors les enfants dont les parents sont présents. Durant le temps d'attente à l'extérieur, veuillez respecter le 2 mètres si d'autres parents viennent chercher leur enfant au même moment.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Les activités extérieures sont priorisées

Aucun enfant ne peut apporter un ballon, ipod ou autre objet de la maison.

LIMITATION DES CONTACTS PHYSIQUES

Le sac à dos (vêtements de rechange, crème solaire, chapeaux...) devra demeurer au camp de jour toute la semaine. Seule la boîte à lunch pourra se promener du camp de jour à la maison à tous les jours.

Chaque enfant doit avoir en sa possession au minimum un masque (qui devra être lavé tous les soirs par les parents. Si vous voulez éviter de le laver tous les soirs, 5 masques pour faire la semaine devront être dans le sac à dos et laver pour la semaine suivantes).

Chaque enfant aura un endroit attribué pour y déposer ses effets personnels.

Chaque enfant aura une table et une chaise qui lui seront attribuées. Celui-ci devra utiliser son emplacement pour le dîner, les collations, les bricolages...

Chaque enfant doit absolument avoir sa bouteille d'eau.

Aucun partage ne sera accepté.

Aucun réfrigérateur sera disponible pour l'entreposage de la boîte à lunch. Il est donc important d'y mettre une glace.

Aucun micro-onde sera utilisé cet été, il est donc important de fournir un lunch froid à vos enfants.

Aucune tolérance pour les comportements suivants :

- **Tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire.**
- **Cracher sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle.**

En cas de prêt de matériel du camp de jour à un enfant, celui-ci sera désinfecté avant qu'un autre enfant puisse y avoir accès.

Les jeux avec passation d'objet où une désinfection entre les enfants est impossible est alors proscrit.

MESURES D'HYGIÈNE

Si votre enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 (fièvre, apparition ou aggravation d'une toux, difficultés respiratoires ou perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût), il devra rester à

la maison. Si ces symptômes apparaissent au camp de jour, votre enfant sera isolé dans un local et vous devez venir le chercher immédiatement.

À l'arrivée de l'enfant au camp, celui-ci devra aller déposer ses choses à l'endroit qui lui aura été attribué, sans rien toucher il devra aller se laver les mains avec de l'eau et du savon durant au moins 20 secondes.

Un lavage de main à l'eau et aux savons devra être fait avant et après :

- Un repas ou une collation,
- Avoir été aux toilettes

Un lavage avec une solution hydro alcoolique devra être fait avant et après une activité.

Le matériel utilisé durant une activité sera désinfecté avant de l'utiliser à nouveau ou mis en quarantaine pour une période de 3 jours.

Les animateurs s'assureront du nettoyage et de la décontamination de l'environnement de son groupe en continu toute la journée, lors des collations, lors des ateliers et lors de la période du dîner.

Un nettoyage complet et une décontamination des bâtiments (salles, mobilier, salles de bains, etc.) sera effectué à chaque fin de journée par le personnel d'entretien régulier des bâtiments.

Vous devrez fournir le matériel de type « scolaire et de bricolage » afin de limiter le partage de matériel et diminuer les risques de propagation. Cette trousse restera au camp de jour pour l'été. Elle devra contenir le matériel suivant: crayon de couleurs de bois, crayons feutres de couleurs, crayon de plomb, aiguise, efface, bâton de colle, une paire de ciseau et une règle.

Ne faites pas d'achats importants. Nous vous invitons à réutiliser le matériel que votre enfant avait à l'école cette année. En cas de besoin, contactez-nous, la Municipalité pourra fournir quelques trousse.

PROCÉDURE EN CAS DE SYMPTÔMES

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

Fièvre :

- Chez l'enfant : 38 °C (100,4 °F) et plus (température rectale),
- Chez l'adulte : 38 °C (100,4 °F) et plus (température buccale),
- Chez la personne âgée : 37,8 °C (100 °F) et plus (température buccale), ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle d'une personne;
- Apparition ou aggravation d'une toux;
- Difficultés respiratoires;

- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût.

Une trousse d'urgence contenant du matériel de protection individuelle est à disposition des animateurs dans un local réservé exclusivement en cas de Covid et contient les éléments suivants :

- Des gants jetables
- Des masques
- Une protection oculaire (visière ou lunettes)
- Un survêtement (blouse)
- Une solution hydroalcoolique à au moins 60 %
- Un sac refermable

Si votre enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID-19, il sera isolé dans un local et vous devrez venir le chercher immédiatement. L'animateur utilisera alors la trousse d'urgence Covid décrit plus haut.

Les parents de l'enfant qui manifeste des symptômes du Covid-19 devront appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.

L'enfant qui a reçu un test de dépistage à la COVID-19 positif sera exclu du camp de jour pour le reste de l'été, et ce, même après avoir effectué une quarantaine (14 jours d'isolement obligatoire). Aucun remboursement ne sera émis.

CONCLUSION

La Municipalité se réserve le droit d'exclure tout enfant qui ne respectera pas les consignes nommées ci-haut.

Pour assurer la sécurité de tous les enfants et du personnel d'animation, c'est la politique tolérance zéro qui s'applique concernant les diverses mesures mises en place pour contrer la propagation du virus.

Toutes ces mesures ont été mise en place pour assurer la santé et la sécurité des enfants fréquentant le camp de jour en temps de pandémie.

Nos animateurs sont emballés à l'idée de passer un été différent mais tout aussi mémorable avec les jeunes Rivelois et Riveoise!